modular

Client _____ Quantité _____

Projet _____ Position _____

ROC 1100

Modèle: R110/60PCEQ/P **Cod:** MP01015125002

Données techniques

Modularité:	Sur placard avec portes
Dimension (mm):	600x1100x870
Total puissance électrique (kW):	8
Alimentation électrique (V):	380-415
Ampère (A):	18,5
Phases:	3N
Section du câble (mmq):	5G2,5
Fréquence (Hz):	50-60
Volume net (m3):	0,574
Dimensions emballage (mm):	880x1272x1274
Poids brut (kg):	116
Volume brut (m3):	1,426

Caractéristiques

Plan de travail:	Réalisés en acier inoxydable AISI 304 d'une épaisseur de 2 mm
Boutons de commande:	Fabriquées en aluminium avec une protection contre l'eau IPX5
Poignées:	Les poignées en aluminium brossé offrent une prise sûre et solide avec une lignes ergonomiques
Grille d'évacuation:	Réalisés en acier inoxydable AISI 304

In order to constantly offer the best possible products we reserve the right to make changes on technical specifications without incurring any obligation for equipment previosly or subsequently sold.

modular

Cuisinière électrique, 2 plaques carrées, sur placard avec porte

Plan de cuisson électrique, 2 plaques sur placard avec portes. Les côtés, le fond et le dos sont réalisés en acier inox. Le plan est entièrement réalisé en acier AISI 304, épaisseur 20/10. Prédisposé pour assurer une parfaite juxtaposition avec d'autres éléments. Plaques électriques carrées de 300x300 mm avec bord hermétique en acier inox sur le plan. Six possibilités de réglage de la température pour chaque plaque. Voyant lumineux d'alimentation électrique et de fonctionnement des plaques. Boutons de commande à labyrinthe pour empêcher la pénétration de l'eau pendant les opération de nettoyage. Base réalisée en acier inox . Équipement doté de pieds en acier inox réglables en hauteur. Protection IPX5. Équipement doté de pieds en acier inox réglables en hauteur. Alimentation électrique VAC 400 + 3N 50÷60 Hz. Puissance totale 8 kW.

Déssin technique

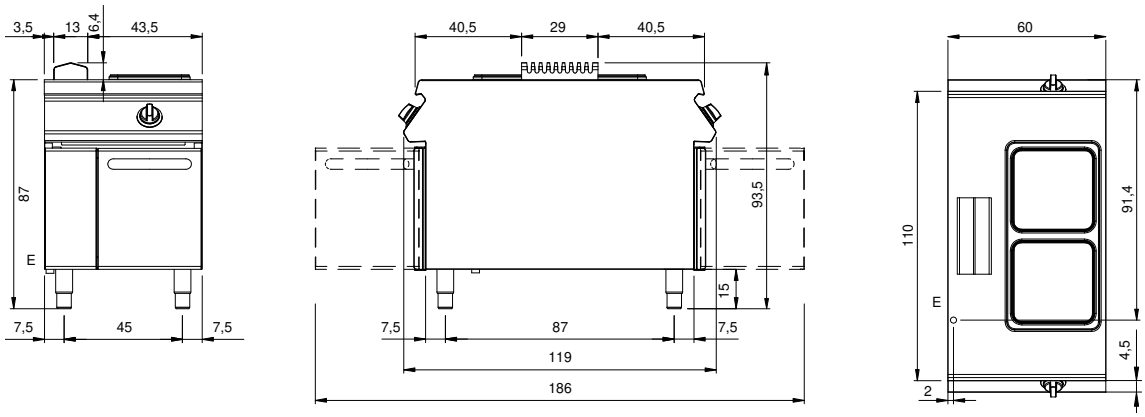

E: Alimentation électrique

In order to constantly offer the best possible products we reserve the right to make changes on technical specifications without incurring any obligation for equipment previosly or subsequently sold.